

**Interparfums**  
Les comptes consolidés 2019

2019

---

# Les comptes consolidés

---

<b>Etats financiers consolidés</b>	<b>2</b>
<b>Faits marquants</b>	<b>7</b>
<b>Principes comptables</b>	<b>9</b>
<b>Principes de présentation</b>	<b>15</b>
<b>Notes annexes au bilan</b>	<b>16</b>
<b>Notes annexes au compte de résultat</b>	<b>29</b>
<b>Informations sectorielles</b>	<b>32</b>
<b>Autres informations</b>	<b>33</b>

## Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros, sauf résultats par action exprimés en unités	Notes	2018	2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>455 342</b>	<b>484 260</b>
Coût des ventes	4.2	(161 097)	(175 441)
<b>Marge brute</b>		<b>294 245</b>	<b>308 819</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		64,6%	63,8%
Charges commerciales	4.3	(210 458)	(216 978)
Charges administratives	4.4	(17 599)	(18 772)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>66 188</b>	<b>73 069</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		14,5%	15,1%
Produits financiers		2 440	2 090
Coût de l'endettement financier brut		(1 141)	(1 199)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>1 299</b>	<b>891</b>
Autres produits financiers		5 058	4 288
Autres charges financières		(4 996)	(5 095)
<b>Résultat financier</b>	4.5	<b>1 361</b>	<b>84</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>67 549</b>	<b>73 153</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		14,8%	15,1%
Impôt sur les bénéfices	4.6	(19 888)	(22 057)
<i>Taux d'impôt réel</i>		29,4%	30,2%
<b>Résultat net</b>		<b>47 661</b>	<b>51 096</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		10,5%	10,6%
Dont part des intérêts minoritaires		511	463
<b>Dont part du groupe</b>		<b>47 150</b>	<b>50 633</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		10,4%	10,5%
Résultat net par action <sup>(1)</sup>	4.7	1,14	1,12
Résultat net dilué par action <sup>(1)</sup>	4.7	1,14	1,12

<sup>(1)</sup> retraité des attributions gratuites d'actions

## Etat global des gains et pertes consolidés

En milliers d'euros	2018	2019
<b>Résultat net consolidé de la période</b>	<b>47 661</b>	<b>51 096</b>
Actifs disponibles à la vente	-	-
Couvertures de change	184	(153)
Impôts différés sur éléments recyclables	(63)	53
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>121</b>	<b>(100)</b>
Gains et pertes actuariels	512	(33)
Impôts différés sur éléments non recyclables	(176)	11
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>336</b>	<b>(22)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>457</b>	<b>(122)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>48 118</b>	<b>50 974</b>
Dont part des intérêts minoritaires	511	463
<b>Dont part du Groupe</b>	<b>47 607</b>	<b>50 511</b>

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b>		<b>Notes</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>En milliers d'euros</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
Marques et autres immobilisations incorporelles, nettes		3.1	155 813	154 979
Immobilisations corporelles, nettes		3.2	6 495	7 081
Immobilisations - Droits d'utilisation		3.3	-	11 038
Immobilisations financières		3.4	10 674	2 862
Actifs financiers non courants		3.4	3 566	3 066
Actifs d'impôt différé		3.12	8 286	9 556
<b>Total actifs non courants</b>			<b>184 834</b>	<b>188 582</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et en-cours		3.5	100 700	106 469
Clients et comptes rattachés		3.6	91 806	93 700
Autres créances		3.7	5 639	5 580
Impôt sur les sociétés			918	1 003
Actifs financiers courants		3.8	59 276	54 045
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3.8	153 696	151 624
<b>Total actifs courants</b>			<b>412 035</b>	<b>412 421</b>
<b>Total actifs</b>			<b>596 869</b>	<b>601 003</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>En milliers d'euros</b>		<b>Notes</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital			128 897	141 787
Primes d'émission			-	-
Réserves			268 551	270 409
Résultat de l'exercice			47 150	50 633
<b>Total capitaux propres part du Groupe</b>			<b>444 598</b>	<b>462 829</b>
Intérêts minoritaires			1 642	1 609
<b>Total capitaux propres</b>		3.9	<b>446 240</b>	<b>464 438</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions pour charges à plus d'un an		3.10	8 363	9 338
Emprunts et dettes financières à plus d'un an		3.11	10 144	-
Dettes de location à plus d'un an		3.11	-	8 297
Passifs d'impôt différé		3.12	2 632	2 604
<b>Total passifs non courants</b>			<b>21 139</b>	<b>20 239</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés		3.13	74 013	63 664
Emprunts et dettes financières à moins d'un an		3.11	20 223	10 018
Dettes de location à moins d'un an		3.12	-	3 334
Provisions pour risques et charges		3.10	904	178
Impôts sur les sociétés			3 325	4 569
Autres dettes		3.13	31 025	34 563
<b>Total passifs courants</b>			<b>129 490</b>	<b>116 326</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>			<b>596 869</b>	<b>601 003</b>

## Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres Eléments Résultat global	Réserves et résultats	Total des capitaux propres		
						Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
<b>Au 31 décembre 2017 <sup>(2)</sup></b>	<b>38 878 263</b>	<b>117 179</b>	<b>-</b>	<b>(1 454)</b>	<b>306 078</b>	<b>421 803</b>	<b>1 425</b>	<b>423 228</b>
Attribution gratuite d'actions	3 905 966	11 718	-	-	(11 718)	-	-	-
Résultat net 2018	-	-	-	-	47 150	47 150	511	47 661
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	-	-	-	336	-	336	-	336
Variation juste valeur des instruments financiers	-	-	-	121	-	121	-	121
Dividende 2017 versé en 2018	-	-	-	-	(26 060)	(26 060)	(294)	(26 354)
Actions propres	(51 560)	-	-	-	(347)	(347)	-	(347)
Ecart de conversion	-	-	-	-	1 595	1 595	-	1 595
<b>Au 31 décembre 2018 <sup>(2)</sup></b>	<b>42 732 669</b>	<b>128 897</b>	<b>-</b>	<b>(997)</b>	<b>316 698</b>	<b>444 598</b>	<b>1 642</b>	<b>446 240</b>
Attribution gratuite d'actions	4 296 562	12 890	-	-	(12 890)	-	-	-
Résultat net 2019	-	-	-	-	50 633	50 633	463	51 096
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	-	-	-	(22)	-	(22)	-	(22)
Variation juste valeur des instruments financiers	-	-	-	(100)	-	(100)	-	(100)
Dividende 2018 versé en 2019	-	-	-	-	(30 325)	(30 325)	(294)	(30 619)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(202)	(202)
Actions propres	26 218	-	-	-	(2 932)	(2 932)	-	(2 932)
Ecart de conversion	-	-	-	-	977	977	-	977
<b>Au 31 décembre 2019 <sup>(2)</sup></b>	<b>47 055 449</b>	<b>141 787</b>	<b>-</b>	<b>(1 119)</b>	<b>322 161</b>	<b>462 829</b>	<b>1 609</b>	<b>464 438</b>

<sup>(2)</sup> Hors actions Interparfums détenues par la société

## Tableau de financement

En milliers d'euros	2018	2019
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat net	47 661	51 096
Amortissements, provisions pour dépréciation et autres	9 478	15 298
Coût de l'endettement financier net	(1 299)	(891)
Charge d'impôt de la période	19 888	22 057
<b>Capacité d'autofinancement générée par l'activité</b>	<b>75 728</b>	<b>87 560</b>
Intérêts financiers payés	(1 447)	(1 300)
Impôts payés	(18 981)	(20 095)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts</b>	<b>55 300</b>	<b>66 165</b>
Variation des stocks et en-cours	(11 408)	(8 757)
Variation des créances clients et comptes rattachés	(15 969)	(2 003)
Variation des autres créances	4 718	(197)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8 704	(9 746)
Variation des autres dettes	8 394	4 001
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>(5 561)</b>	<b>(16 702)</b>
<b>Flux net lié aux opérations d'exploitation</b>	<b>49 739</b>	<b>49 463</b>
<b>Opérations d'investissement</b>		
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(1 085)	(2 001)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(2 463)	(3 160)
Acquisitions nettes de valeurs mobilières de placement à + de 3 mois	(517)	4 784
Variation des immobilisations financières	(7 335)	8 312
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(11 400)</b>	<b>7 935</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Emission d'emprunts et nouvelles dettes financières	-	-
Remboursement d'emprunts	(20 000)	(20 000)
Apurement des dettes de location	-	(3 752)
Dividendes versés aux actionnaires	(26 060)	(30 325)
Augmentation de capital	-	-
Actions propres	(1 408)	(5 393)
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>	<b>(47 468)</b>	<b>(59 470)</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>(9 129)</b>	<b>(2 072)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	162 825	153 696
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>153 696</b>	<b>151 624</b>

Le rapprochement de la trésorerie nette s'effectue comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 696	151 624
Actifs financiers courants	59 276	54 045
<b>Trésorerie nette et actifs financiers courants</b>	<b>212 972</b>	<b>205 669</b>

## Annexe aux comptes consolidés

### Faits marquants de l'exercice 2019

#### Février

##### **Lancement de la ligne *Montblanc Explorer***

*Montblanc Explorer* est une invitation à un voyage fantastique, un irrésistible appel à l'aventure. Cette Eau de Parfum boisée aromatique cuirée, dévoile une Bergamote d'Italie, contrastée par un puissant Vétiver d'Haïti, et un Patchouli exclusif de Sulawesi.

##### **Lancement de la ligne *Jimmy Choo Floral***

À la fois subtile et lumineuse, sophistiquée et urbaine, cette fragrance est l'expression de la féminité radieuse à travers une symphonie de notes florales, fruitées et musquées.

##### **Lancement de la ligne *Mademoiselle Rochas Couture***

*Mademoiselle Rochas* réinvente sa signature originelle et devient *Couture* : une Eau de parfum raffinée et élégante.

#### Mars

##### **Lancement de la ligne *Boucheron Fleurs***

Tout comme un bijou précieux, le parfum *Boucheron Fleurs* vient parfaire la parure d'une femme remarquablement belle, audacieuse et indépendante.

#### Avril

##### **Lancement de la ligne *Coach Floral Blush***

Une fragrance aérienne et colorée où les notes pétillantes s'entremêlent, pour une signature sensuelle et audacieuse.

#### Mai

##### **Lancement de la ligne *Lanvin A girl in Capri***

La fragrance est un cocktail lumineux et juteux associant des agrumes jaunes pétillants à des notes de poivre rose pour un effet rayon de soleil sous la brise rafraîchissante de Capri.

##### **Lancement de la ligne *Boucheron Quatre en Rouge***

*Quatre en Rouge*, le parfum de l'audace. Son sillage, une fragrance enveloppante et rassurante, cachant un pouvoir d'attraction et de séduction irrésistible.

#### **Dividende**

Un dividende au titre de 2018 a été versé début mai de 0,71 euro par action en augmentation de 17 % par rapport à 2017 compte tenu de l'attribution gratuite d'actions réalisée en juin 2018.

#### Juin

##### **Nouvelle attribution gratuite d'actions**

La société a procédé à sa 20<sup>ème</sup> attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

##### **Nouvel accord de licence**

Début juin, Kate Spade New York, marque globale de mode et de lifestyle féminine, et Interparfums SA ont annoncé la signature d'un accord de licence parfums mondial et exclusif d'une durée de 10 ans et 6 mois à compter de janvier 2020 pour la création, la production et la distribution de lignes de parfums sous la marque, à partir de l'automne 2020.



## **Août**

### **Lancement de la ligne *Boucheron Jaïpur Bouquet***

La nouvelle ligne *Jaïpur Bouquet* est un bouquet Floral raffiné qui se pare du rayonnement et de l'éclat d'un sillage précieux.

## **Septembre**

### **Lancement de la ligne *Jimmy Choo Urban Hero***

*Jimmy Choo Urban Hero* est une Eau de Parfum aromatique boisée, inspirée par l'environnement urbain. Il capture l'intensité et les contrastes de la masculinité moderne en revisitant les codes du street art.

## **Octobre**

### **Interparfums intègre l'indice Gaïa**

Dans le cadre de la campagne 2019 menée par l'agence de notation Gaïa Rating, qui distingue les performances E.S.G. des 70 meilleures PME-ETI françaises et européennes cotées dans la catégorie « Chiffre d'affaires compris entre 150 et 500 millions d'euros », Interparfums entre au 11e rang du palmarès.

### **Lancement de la ligne *Rochas Byzance***

*Byzance* renaît sous un nouveau jour. Un nouveau lancement féminin et sensuel où la richesse et le plaisir se mêlent à un conte de fées moderne.

# 1. Principes comptables

## 1.1. Général

En vertu des règlements européens 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la société Interparfums au titre de l'exercice 2019 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables depuis 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

La base de préparation de ces informations financières résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe a retenu pour l'établissement de ses comptes consolidés IFRS.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 mars 2020. Ils seront définitifs lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2020 les aura approuvés.

## 1.2. Evolutions du référentiel comptable

Aucune norme, amendement ou interprétation en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont été appliqués par anticipation dans les états financiers au 31 décembre 2019.

Les normes, amendements ou interprétations suivants, en vigueur à compter du 1er janvier 2019, sont appliqués par la société dans ses comptes consolidés au 31 décembre 2019.

### IFRS 16 - Contrats de location

Les principaux contrats de locations identifiés comme devant être comptabilisés à l'actif du bilan sont les locaux du siège à Paris et des bureaux de New-York et Singapour ainsi que l'entrepôt de stockage de Rouen.

En application d'IFRS 16, tous les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Concernant la durée des baux, la société a choisi de retenir la durée maximale du bail, incluant les options de renouvellement éventuelles aux mains du preneur, basée sur l'intention de conserver l'utilisation des locaux.

Le montant brut total des droits d'utilisation s'élève ainsi à 14,6 millions d'euros (cf note 3.3)

Concernant la méthode de transition, le groupe Interparfums a choisi d'appliquer la norme suivant l'approche de la rétroactivité partielle. Les comptes comparatifs des exercices antérieurs ne sont pas retraités.

La méthode de transition retenue consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance et des avantages reçus des bailleurs.

Les principaux impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture sont :

- la comptabilisation des droits d'utilisation et des obligations locatives ;
- le reclassement des actifs et des dettes comptabilisés liés aux locations financement existantes au 31 décembre 2018 (véhicules en location-financement) ;
- le reclassement des différés de loyers en diminution des droits d'utilisation.

Par ailleurs, les mesures de simplification suivantes ont été appliquées à la transition :

- les loyers des contrats correspondant à un actif de faible valeur unitaire ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019) ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette et ont été comptabilisés directement en charges ;
- les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur des taux de marché, pays par pays et fonction à la fois de l'échéance de chacun des baux et de la cadence de paiement des loyers auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays, le Groupe ne pouvant se baser sur son taux d'emprunt marginal du fait de son faible endettement.

La réconciliation entre la dette constatée en « dettes de location » et les éléments présentés en engagements hors bilan au 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	
<b>Engagements hors bilan au 31 décembre 2018</b>	<b>17 882</b>
Ajustements sur la durée des baux	(98)
Contrats échus sur la période	(6 144)
Nouveaux contrats	4 129
Actualisation de la dette	(589)
<b>Engagements hors bilan au 31 décembre 2019</b>	<b>15 180</b>

### IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat

Au cours des années passées, la société Interparfums SA a fait l'objet de contrôles fiscaux portant notamment, à deux reprises, sur l'activité de la société Interparfums Suisse, sans remise en cause du fondement juridique de cette dernière.

Malgré tout, en 2018, l'administration fiscale française s'était interrogée sur l'imposition éventuelle en France de tout ou partie des bénéfices générés par la société Interparfums Suisse. La territorialité de cette société n'ayant été, à aucun moment, contestée, la société Interparfums SA n'avait pas jugé nécessaire de constituer une quelconque provision pour risque fiscal dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

En février 2020, l'administration fiscale française a jugé bon de poursuivre sa démarche par une nouvelle notification de contrôle, sur le même sujet et sur les mêmes années.

Fort des conclusions de ses avocats et conseils juridiques et fiscaux, la société, s'estimant dans son bon droit, n'a pas modifié sa position, et n'a, en conséquence, toujours pas constitué de provision pour risque fiscal sur le sujet dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

Aucune autre incertitude fiscale pouvant affecter la détermination du bénéfice imposable, des bases d'imposition, ou des taux d'imposition n'a été identifiée par la société.

### Autres évolutions du référentiel comptable :

Les normes, amendements ou interprétations suivantes en vigueur à compter du 1er janvier 2019 ont été étudiés et sont sans impact dans ses comptes consolidés au 31 décembre 2019 :

- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de régime » ;
- Améliorations annuelles (cycle 2015-2017).

### 1.3. Principes et périmètre de consolidation

Interparfums S.A.		% de détention	% d'intérêt
Interparfums Suisse Sarl	Suisse	100 %	100 %
Inter España Parfums et Cosmetiques S.L.	Espagne	100 %	100 %
Parfums Rochas Spain	Espagne	51%	51%
Interparfums Srl	Italie	100 %	100 %
Interparfums Luxury Brands	Etats-Unis	100 %	100 %
Interparfums Asia Pacific pte Ltd	Singapour	100 %	100 %

Les opérations de liquidation relatives à la filiale allemande Interparfums GMBH ont été effectués ; la radiation étant en cours. Elle est sortie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2019.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. L'exercice comptable est de 12 mois et se termine le 31 décembre.

L'ensemble des sociétés détenues par le groupe est consolidé par intégration globale.

## 1.4. Méthodes de conversion

La monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes est l'euro.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre 2019. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés au cours du 31 décembre 2019 sont portés au compte de résultat. Les transactions qui font l'objet de couvertures de change sont converties aux cours négociés.

Les principaux cours retenus, pour la conversion des comptes des filiales, par rapport à l'euro, sont les suivants :

Devises	Taux de clôture		Taux moyen	
	2018	2019	2018	2019
Dollar US (USD)	1,145	1,1234	1,1810	1,1195
Dollar Singapour (SGD)	1,5591	1,5111	1,5926	1,5273
Franc Suisse (CHF)	1,1269	1,0854	1,1550	1,1124

## 1.5. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

## 1.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de l'entrepôt vers les distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du groupe.

Ces ventes de produits de parfums et cosmétiques sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les facturations de fin d'année dont le transfert de propriété est effectif sur l'année suivante ne sont pas prises en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

## 1.7. Marques et autres immobilisations incorporelles

Les marques et autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, qu'il s'agisse de marques sous contrat de licence ou de marques acquises. Elles bénéficient d'une protection juridique et ont une durée d'utilité indéfinie. Elles ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie, comme les droits d'entrée pour acquisition des licences, sont amorties de façon linéaire sur la durée de la licence.

Le droit d'utilisation dont la société bénéficie sur les moules et outillages verrerie est classé en immobilisations incorporelles. Ces immobilisations sont à durée d'utilité finie et amorties sur une durée de trois à cinq ans.

Les licences et les droits d'entrée de licences font l'objet d'une évaluation en cas d'indice de perte de valeur. Leur valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelle ou estimée qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.

Les marques en nom propre font l'objet également l'objet d'un test de perte de valeur au minimum annuellement. La valeur nette comptable est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces évaluations est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7,94 % au 31 décembre 2019 contre 6,21 % au 31 décembre 2018. Ce taux a été déterminé à partir d'un taux d'intérêt long terme négative de - 0,05 % correspondant à la moyenne des OAT françaises échéance 10 ans du dernier trimestre, du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1,40 % au 31 décembre 2019 et de 1,85 % au 31 décembre 2018.

Les frais générés au moment de l'acquisition, analysés comme des frais accessoires directs, sont incorporés au coût de l'actif acquis.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à des tests s'il existe un indicateur de perte de valeur qui pourrait entraîner une dépréciation.

L'ensemble des contrats de licence stipule une utilisation internationale des droits. Les autres immobilisations incorporelles, et notamment les moules verrerie sont essentiellement utilisés en France par nos sous-traitants.

### **1.8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur leur durée d'utilisation économique estimée de façon linéaire (2 à 5 ans). Les immobilisations corporelles incluent les moules relatifs aux capots.

La majorité des immobilisations corporelles est utilisée en France.

### **1.9. Stocks et en-cours**

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Le coût de revient des matières premières et approvisionnements est déterminé sur la base des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des produits finis est déterminé en incorporant au coût des matières consommées les dépenses de production ainsi qu'une quote-part de charges indirectes évaluées sur la base d'un taux standard.

A la fin de chaque exercice, ces taux standard font l'objet d'une comparaison avec le taux effectivement obtenu sur la base des données réelles de fin d'année.

### **1.10. Actifs financiers non courants**

Toutes les valeurs mobilières du groupe ont été classifiées en « Actifs disponibles à la vente » et présentées en « Actifs financiers non courants », car destinées à être conservées au-delà d'un an.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition puis, à chaque clôture, à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Les variations de valeur de marché à la clôture des « Actifs disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. Toutefois, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en deçà du coût d'acquisition des titres, serait comptabilisée en résultat.

Par ailleurs, le poste « actifs financiers non courants » tient également compte d'une avance sur redevances sur la licence Karl Lagerfeld imputée sur les redevances futures chaque année. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat selon la méthode des coûts amortis, la contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée.

### **1.11. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

## **1.12. Impôts différés**

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés ainsi qu'aux impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable en fonction des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciées le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

## **1.13. Actifs financiers courants**

Les actifs financiers courants représentent des placements réalisés sous forme de certificats de dépôt, comptes à terme, contrats de capitalisation ou tout autre support dont l'échéance est supérieure à trois mois.

## **1.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les disponibilités et les titres de placement présentant une liquidité inférieure à 3 mois, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur présente un risque de variation négligeable.

## **1.15. Actions propres**

Les actions Interparfums détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôt.

## **1.16. Provisions pour risques et charges**

- pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums a retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017. Cette rupture résultera systématiquement d'une convention, signée entre l'employeur et le salarié, stipulant les conditions de la rupture. Le mode de départ, avant l'arrêté, étant la mise à la retraite d'office, l'impact lié à cette modification d'hypothèse a été traité en coût des services passés. La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les droits et les salaires projetés au terme, la probabilité de versement ainsi que le prorata d'ancienneté permettant de ramener les engagements à hauteur des services déjà rendus par les salariés.

Ainsi, le calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière consiste à estimer la valeur actuelle probable des prestations futures (VAP), c'est-à-dire les droits des salariés lors de leur départ en retraite en tenant compte de la probabilité de départ et de décès de ces salariés avant l'échéance ainsi que des facteurs de revalorisation et d'actualisation. Cette valeur actuelle probable est ensuite proratisée pour tenir compte de l'ancienneté acquise au sein de la société à la date de calcul.

- pour autres risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

### **1.17. Instruments dérivés et de couverture**

Les instruments dérivés et de couverture mis en place par le groupe visent à limiter l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change, sans vocation spéculative.

#### **Couvertures de change**

Des contrats de couvertures de change visant à couvrir des flux de trésorerie sont mis en place au moment de l'enregistrement des créances ou des dettes. Il s'agit de contrats ayant une maturité de 3 à 6 mois en fonction de l'échéance des créances et des dettes en devises (essentiellement le Dollar Américain et la Livre Sterling). Les pertes et les gains de change liés à ces contrats sont comptabilisés en résultat au moment de l'enregistrement des créances.

Par ailleurs, des contrats de couverture visant à couvrir les ventes prévisionnelles réalisées sur les 9 premiers mois de 2019 en Dollar Américain, ont été mis en place en 2018 et 2019. En application de la norme IFRS9, ces couvertures ont été traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). La comptabilité de couverture est applicable si d'une part, la couverture est clairement définie et documentée à la date de mise en place et d'autre part, l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure. A la clôture, les instruments de couverture correspondant à ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les variations de valeurs liées à ces contrats sont comptabilisées en résultat pour la partie non efficace de la couverture et en capitaux propres pour la partie efficace. En 2019, le chiffre d'affaires a été corrigé de l'impact de ces couvertures.

#### **Couvertures de taux**

Un swap de taux visant à couvrir les risques de fluctuation des taux sur l'emprunt Rochas dont les intérêts sont basés sur l'Euribor 3 mois a été mis en place en 2015. Par application de la norme IFRS9, cet instrument de couverture est comptabilisé en résultat pour la différence entre la valeur de marché de cette couverture et son notionnel.

### **1.18. Emprunts**

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **1.19. Autres dettes**

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celles-ci correspondent généralement aux montants des factures lorsqu'il s'agit de dettes à court terme.

### **1.20. Attribution gratuite d'actions de performance**

La norme IFRS2 requiert l'enregistrement en résultat, en contrepartie des réserves, d'une charge correspondante à la valeur de marché des actions gratuites à attribuer aux collaborateurs, estimée à la date d'attribution. Cette valeur tient également compte d'hypothèses de départ des bénéficiaires et d'un taux de probabilité de réalisation des performances à atteindre pour bénéficier de ces titres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Cette charge est étalée et ajustée sur chaque exercice de l'évolution des hypothèses de présence des bénéficiaires sur la période d'acquisition des droits.

### **1.21. Frais de dépôts des marques**

Dans le cadre de la norme IAS38, les dépenses relatives aux dépôts des noms de chaque marque ne sont pas immobilisables. Elles sont prises en charge en tant que « frais de recherches et conseils ».

## **1.22. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des seules actions propres pour lesquelles il est envisagé une détention de longue durée, et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes.

Pour rendre la lecture de ces éléments comparable, le résultat par action et le résultat par action dilué de l'année précédente sont systématiquement recalculés pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites de l'année en cours.

## **2. Principes de présentation**

### **2.1. Présentation du compte de résultat**

Le compte de résultat consolidé du groupe est présenté par destination. Cette présentation a pour effet de ventiler les charges et les produits en fonction de leur destination (coût des ventes, charges commerciales, charges administratives) et non pas en fonction de la nature d'origine des charges et produits.

### **2.2. Présentation du bilan**

Le bilan consolidé est présenté en fonction du caractère courant, non courant des actifs et passifs.

### **2.3. Information sectorielle**

L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du groupe.

#### **2.3.1. Les métiers**

L'activité principale de la société est l'activité « Parfums ». Les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires, le compte de résultat et le bilan du groupe représente donc, dans sa globalité, l'activité « Parfums ».

La société gère également une petite activité « Mode » représentant les opérations générées par la partie mode de la marque Rochas. Du fait du caractère non significatif de l'activité « Mode » (moins de 0,5 % du chiffre d'affaires), le compte de résultat de cette activité n'est pas présenté de façon distincte.

Les éléments significatifs du bilan relatif à l'activité « Mode » sont présentés en note 5.1.

#### **2.3.2. Les secteurs géographiques**

Le groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique. Les actifs nécessaires à l'activité sont principalement situés en France.



### 3. Notes annexes au bilan

#### 3.1. Marques et autres immobilisations incorporelles

##### 3.1.1. Nature des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2018	+	-	2019
<b>Brut</b>				
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>				
Marque Lanvin	36 323	-	-	36 323
Marque Rochas Parfums	86 739	-	-	86 739
Marque Rochas Mode	19 086	-	-	19 086
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée</b>				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	1 219	-	-	1 219
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	18 250	-	-	18 250
Droit d'entrée licence Montblanc	1 000	-	-	1 000
Droit d'entrée licence Boucheron	15 000	-	-	15 000
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	12 877	-	-	12 877
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
Droits sur moules et outillages verrerie	11 895	1 750	(3)	13 642
Dépôts de marques	570	-	-	570
Logiciels	3 368	251	(68)	3 551
<b>Total brut</b>	<b>206 327</b>	<b>2 001</b>	<b>(71)</b>	<b>208 257</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	(1 219)	-	-	(1 219)
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	(18 250)	-	-	(18 250)
Droit d'entrée licence Montblanc	(748)	(67)	-	(815)
Droit d'entrée licence Boucheron	(8 000)	(1 000)	-	(9 000)
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	(9 065)	(635)	-	(9 700)
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
Droits sur moules et outillages verrerie	(9 937)	(879)	-	(10 816)
Dépôts de marques	(500)	-	-	(500)
Logiciels	(2 795)	(236)	53	(2 978)
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>(50 514)</b>	<b>(2 817)</b>	<b>53</b>	<b>(53 278)</b>
<b>Total net</b>	<b>155 813</b>	<b>(816)</b>	<b>(18)</b>	<b>154 979</b>

##### Marques en propre

- **Marque Lanvin**

La marque Lanvin, ayant été acquise en classe 3 (parfums) en juillet 2007, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

- **Marque Rochas**

La marque Rochas, ayant été acquise en classe 3 (parfums) et en classe 25 (mode) en mai 2015, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

## Marques sous licence

- **Droit d'entrée licence S.T. Dupont**

Le droit d'entrée de 1 219 milliers d'euros est totalement amorti depuis le 30 juin 2011.

- **Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels**

Un droit d'entrée de 18 millions d'euros versé au 1<sup>er</sup> janvier 2007 est totalement amorti depuis le 31 Décembre 2018. Un avenant prolongeant le partenariat entre les sociétés Van Cleef & Arpels et Interparfums a été signé en mai 2018 pour 6 années supplémentaires. Cet avenant ne prévoit pas de droit d'entrée additionnel.

- **Droit d'entrée licence Montblanc**

Un droit d'entrée de 1 million d'euros a été versé au 30 juin 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Montblanc d'origine soit 15,5 ans.

- **Droit d'entrée licence Boucheron**

Un droit d'entrée de 15 millions d'euros a été versé au 17 décembre 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Boucheron soit 15 ans.

- **Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld**

Un droit d'entrée de 12 877 milliers d'euros a été constaté en 2012 et est amorti sur la durée de vie de la licence Lagerfeld soit 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Le droit d'entrée inclut l'écart entre la valeur nominale et la valeur actualisée de l'avance sur redevances pour 3 287 milliers d'euros (Cf. note 3.3 actifs financiers non courants).

Une provision pour dépréciation du droit d'entrée de 5 113 milliers d'euros a été constatée au 31 décembre 2016.

- **Droits relatifs aux moules et outillages verrerie**

Les droits relatifs aux moules et outillages verrerie sont amortis sur 5 ans. Les frais de design y afférents sont amortis sur 3 ans.

### 3.1.2. Tests de perte de valeur

- **Marques en propre**

Une évaluation a été réalisée sur les marques Lanvin et Rochas, en date du 31 décembre 2019, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés à l'infini. Aucune dépréciation n'a été constatée.

- **Droits d'entrée des licences**

L'ensemble des droits d'entrée a fait l'objet d'une évaluation, en date du 31 décembre 2019, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés sur la durée des licences.

Aucune provision n'a été constatée sur 2019.

Pour l'ensemble des actualisations, le taux retenu est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7,94 %.

- **Analyse de sensibilité**

Une variation à la hausse d'un point du taux d'actualisation avant impôt ou du taux de croissance à l'infini n'entraînerait pas de dépréciation complémentaire sur les marques et autres immobilisations incorporelles.

## 3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2018	+	-	2019
Installations générales	6 225	756	(2 304)	4 677
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 375	368	(256)	2 487
Moules et outillage capots	12 234	1 939		14 173
Autres <sup>(1)</sup>	1 087		(538)	549
<b>Total brut</b>	<b>21 921</b>	<b>3 063</b>	<b>(3 098)</b>	<b>21 886</b>
Amortissements et dépréciations <sup>(1)</sup>	(15 426)	(2 220)	2 841	(14 805)
<b>Total net</b>	<b>6 495</b>	<b>843</b>	<b>(257)</b>	<b>7 081</b>

<sup>(1)</sup> Les diminutions incluent le reclassement en « immobilisations – droit d'utilisation » des véhicules en location-financement pour un montant brut à l'ouverture de 538 milliers d'euros et un amortissement de 286 milliers d'euros.

## 3.3 Immobilisations - droits d'utilisation

Les principaux contrats de locations identifiés comme devant être comptabilisés à l'actif du bilan, au regard de l'application de la norme IFRS16 sont les locaux du siège à Paris et des bureaux de New-York et Singapour ainsi que l'entrepôt de stockage de Rouen.

Le poste « Immobilisation – droits d'utilisation » inclut également les éléments relatifs aux véhicules en location financement, antérieurement traités sous la norme IAS 17 et présentés en immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2019, le poste « immobilisations droit d'utilisation » s'analyse comme suit :

	2018	+	-	2019
<b>Brut</b>				
Locations immobilières	-	14 602	-	14 602
Locations véhicules <sup>(1)</sup>	-	635	(136)	499
<b>Total brut</b>	-	<b>15 237</b>	<b>(136)</b>	<b>15 101</b>
<b>Amortissements</b>				
Locations immobilières	-	3 755	-	3 755
Locations véhicules <sup>(1)</sup>	-	427	(119)	308
<b>Total amortissements</b>	-	<b>4 182</b>	<b>(119)</b>	<b>4 063</b>
<b>Total Net</b>	-	<b>11 055</b>	<b>(17)</b>	<b>11 038</b>

<sup>(1)</sup> les augmentations incluent le reclassement de « immobilisations corporelles » à « immobilisations – droit d'utilisation » des véhicules en location-financement pour un montant brut à l'ouverture de 538 milliers d'euros et un amortissement de 286 milliers d'euros.

## 3.4. Immobilisations financières et actifs financiers non courants

### 3.4.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées de dépôts de garanties immobilières et depuis fin mars 2018, d'un prêt consenti à la maison mère Interparfums Inc. à hauteur de 8,1 millions d'euros (10 millions de dollars américains), à des conditions normales de marché. Ce prêt est remboursé depuis mai 2019 à hauteur d'un million de dollars américains par mois sur 10 mois assortis des intérêts y afférent.

### 3.4.2. Actifs financiers non courants

La signature du contrat de licence Karl Lagerfeld a donné lieu au versement d'une avance sur redevances, à imputer sur les redevances futures, de 9,6 millions d'euros. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat et ramenée à 3,1 millions d'euros à fin décembre 2019.

La contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée.

### 3.5. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	2018	2019
Matières premières et composants	40 647	43 924
Produits finis	63 342	66 174
<b>Total brut</b>	<b>103 989</b>	<b>110 098</b>
Dépréciations sur matières premières	(842)	(1 342)
Dépréciations sur produits finis	(2 447)	(2 287)
<b>Total dépréciations</b>	<b>(3 289)</b>	<b>(3 629)</b>
<b>Total net</b>	<b>100 700</b>	<b>106 469</b>

### 3.6. Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2018	2019
Total brut	93 720	95 723
Dépréciations	(1 914)	(2 023)
<b>Total net</b>	<b>91 806</b>	<b>93 700</b>

Les échéances des créances clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Non échues	80 131	72 370
De 0 à 90 jours	12 320	21 536
De 91 à 180 jours	661	876
De 181 à 360 jours	208	41
Plus de 360 jours	400	900
<b>Total brut</b>	<b>93 720</b>	<b>95 723</b>

### 3.7. Autres créances

En milliers d'euros	2018	2019
Charges constatées d'avance	2 761	2 668
Comptes courant Interparfums Holding	419	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 730	1 756
Instruments de couvertures	159	126
Redevances de licences	393	592
Autres	177	438
<b>Total</b>	<b>5 639</b>	<b>5 580</b>

### 3.8. Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	2018	2019
Actifs financiers courants	59 276	54 045
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 696	151 624
<b>Actifs financiers courants et Trésorerie &amp; équivalents de trésorerie</b>	<b>212 972</b>	<b>205 669</b>

### 3.8.1. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants, représentés par des placements dont l'échéance est supérieure à trois mois se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Comptes à terme	59 072	53 602
Autres actifs financiers courants	204	443
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>59 276</b>	<b>54 045</b>

### 3.8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes bancaires et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est inférieure à trois mois se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Comptes rémunérés	-	-
Comptes à terme	53 273	21 861
Contrats de Capitalisation	51 788	52 562
Comptes courants rémunérés	7 597	16 228
Comptes bancaires	41 038	60 973
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>153 696</b>	<b>151 624</b>

## 3.9. Capitaux propres

### 3.9.1. Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital de la société Interparfums est composé de 47 262 190 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 3 euros, détenu à 72,68 % par la société Interparfums Holding.

Les augmentations de capital de l'exercice 2019 sont dues à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'actions du 14 juin 2019 pour 4 296 562 titres à hauteur d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

### 3.9.2 Attributions gratuites d'actions de performance

#### Plan 2016

Après une période d'acquisition de 3 ans, les actions gratuites du plan 2016 ont été remises aux salariés présents le 6 septembre 2019, sans période de conservation et après constatation de la réalisation à 100 % des conditions de performances au 31 décembre 2018. La société a remis des actions acquises sur le marché à hauteur 172 851 titres pour une valeur totale de 3,6 millions d'euros.

Par application de la norme IFRS 2, le cours du titre Interparfums SA retenu pour estimer la valeur dans les comptes consolidés de ce plan est le cours moyen des trois derniers jours de cotation précédant la mise en place du plan soit 23,98 €. La juste valeur retenue à la date d'attribution est de 22,46 € en tenant compte des dividendes futurs.

La charge totale à étaler sur la durée du plan (3 ans) a été de 2,9 millions d'euros soit 660 milliers d'euros enregistrés sur l'exercice 2019.

## Plan 2018

Le nombre maximal d'actions à remettre est de 133 000 titres pour les dirigeants et cadres managers et 26 600 titres pour les autres collaborateurs pour le plan émis le 31 décembre 2019.

Les actions préalablement rachetées par la société sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans et six mois.

Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et de conditions de performance. La cession des actions attribuées gratuitement et définitivement intervient dès la date d'attribution définitive sans période de conservation.

La remise effective des titres est conditionnée par la présence du salarié au 30 juin 2022 quel que soit la qualité du bénéficiaire et/ou à la réalisation de performance portant sur le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021 pour 50 % des actions gratuites attribuées et sur le résultat opérationnel consolidé de l'exercice 2021 pour les 50 % restants des actions gratuites attribuées pour les bénéficiaires dirigeants et cadres managers.

Afin d'être en mesure de remettre les titres aux collaborateurs à échéance, la société a acheté des actions sur le marché à hauteur 131 614 titres au 31 décembre 2019 pour une valeur totale de 5,2 millions d'euros. Ces titres sont présentés en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2019, le nombre de titres estimé à remettre s'élève à 142 571.

Par application de la norme IFRS 2, le cours du titre Interparfums SA retenu pour estimer la valeur de ce plan dans les comptes consolidés est le cours du dernier jour de cotation précédent la mise en place du plan soit 33,15 €. La juste valeur retenue à la date d'attribution est de 30,20 € en tenant compte des dividendes futurs. La charge totale à étaler sur la durée du plan (3,5 ans) s'élève à 3,9 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, la charge cumulée depuis le début du plan s'élève à 1 118 milliers d'euros.

### 3.9.3. Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 26 avril 2019, 75 127 actions Interparfums d'une valeur nominale de 3 euros sont détenues par la société au 31 décembre 2019, soit 0,16 % du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Cours moyen	Nombre de titres	Valeur
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>33,75</b>	<b>82 959</b>	<b>2 800</b>
Acquisition	42,36	342 600	14 514
Attribution gratuite du 14 juin 2019		6 161	-
Cession	41,13	(356 593)	(14 667)
Dépréciation		-	133
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>37,00</b>	<b>75 127</b>	<b>2 780</b>

La gestion du programme de rachat est effectuée par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 70 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions composant le capital de la société.

### 3.9.4. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont relatifs à la part non détenue dans les filiales européennes Interparfums Deutschland GmbH (49 %) et Parfums Rochas Spain S.L (49 %). Ils se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Part des réserves des minoritaires	1 131	1 146
Part de résultat des minoritaires	511	463
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 642</b>	<b>1 609</b>

Les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

Les opérations de liquidation relatives à la filiale allemande Interparfums GMBH ont été effectués ; la radiation étant en cours. Elle est sortie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2019.

### 3.9.5. Stratégie capitalistique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce, l'Assemblée Générale du 29 septembre 1995 a décidé de créer des actions ayant un droit de vote double. Ces actions doivent être entièrement libérées et inscrites sur le Registre des actions de la société, sous la forme nominative, depuis trois ans minimums.

La politique de distribution de dividendes, mise en place depuis 1998, représente aujourd'hui près de 65 % du résultat net consolidé, permettant d'assurer une rémunération aux actionnaires, tout en les associant à la croissance du Groupe. Début mai 2019, il a été versé un dividende de 0,71 euro par titre soit un total de 30,3 millions d'euros.

En matière de financement, compte tenu de sa structure financière, le groupe a la capacité de faire appel à des établissements de crédit par le biais d'emprunts à moyen terme en cas de financement d'opérations importantes. A fin mai 2015, un emprunt de 100 millions d'euros sur une durée de 5 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition de la marque Rochas. A fin décembre 2019, le nominal restant à rembourser sur cet emprunt s'élève à 10 millions d'euros.

Le niveau des capitaux propres consolidés est régulièrement suivi afin de s'assurer d'une flexibilité financière suffisante permettant à la société d'étudier toute opportunité en termes de croissance externe.

### 3.10. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2018	Dotations résultat	Ecart actuariels réserves	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	2019
Provision indemnités de départ en retraite	8 363	729	34	(23)	-	9 103
Provision pour charges <sup>(1)</sup>	-	235	-	-	-	235
<b>Total provisions pour charges à + d'un an</b>	<b>8 363</b>	<b>964</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>9 338</b>
Provision pour charges <sup>(1)</sup>	554	-	-	(554)	-	-
Autres provisions pour risques à - d'un an	350	28	-	(100)	(100)	178
<b>Total provisions pour risques à - d'un an</b>	<b>904</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>(654)</b>	<b>(100)</b>	<b>178</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>9 267</b>	<b>992</b>	<b>34</b>	<b>(654)</b>	<b>(100)</b>	<b>9 516</b>

<sup>(1)</sup> La provision pour charges concerne la contribution sociale à payer relative au plan d'attribution d'actions gratuites de 2018.

### **3.10.1. Provision pour indemnités de départ en retraite**

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums a retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017.

Pour l'année 2019, les hypothèses suivantes ont été retenues : une rupture conventionnelle à l'âge de 65 ans, un taux de charges sociales patronales de 50 % pour l'ensemble des salariés, un taux de revalorisation annuelle des salaires de 3 %, un taux de rotation des effectifs dépendant de l'âge des collaborateurs, les tables de mortalité TH 00-02 pour les hommes et TF 00-02 pour les femmes et un taux d'actualisation des obligations privées à 10 ans IBOXX de 0,70 %.

A partir de ces hypothèses, la charge annuelle de 729 milliers d'euros enregistrée en résultat courant se décompose comme suit :

- Coût des services rendus : 598 milliers d'euros ;
- Coût financier : 131 milliers d'euros ;

La variation négative des écarts actuariels de l'année 2019, enregistrée en réserves pour 34 milliers d'euros est constituée essentiellement des changements d'hypothèses et d'écarts d'expérience.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 16 milliers d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2019, une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 17 milliers d'euros.

### **3.10.2. Autres provisions ou litiges**

La provision pour charges concerne la contribution sociale à payer relative au plan d'attribution gratuite d'actions.

Au cours des années passées, la société Interparfums SA a fait l'objet de contrôles fiscaux portant notamment, à deux reprises, sur l'activité de la société Interparfums Suisse, sans remise en cause du fondement juridique de cette dernière.

Malgré tout, en 2018, l'administration fiscale française s'était interrogée sur l'imposition éventuelle en France de tout ou partie des bénéfices générés par la société Interparfums Suisse. La territorialité de cette société n'ayant été, à aucun moment, contestée, la société Interparfums SA n'avait pas jugé nécessaire de constituer une quelconque provision pour risque fiscal dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

En février 2020, l'administration fiscale française a jugé bon de poursuivre sa démarche par une nouvelle notification de contrôle, sur le même sujet et sur les mêmes années.

Fort des conclusions de ses avocats et conseils juridiques et fiscaux, la société, s'estimant dans son bon droit, n'a pas modifié sa position, et n'a, en conséquence, toujours pas constitué de provision pour risque fiscal sur le sujet dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

Les autres provisions pour risques sont relatives à des litiges de nature commerciale et sociale.

## **3.11. Emprunts, dettes financières et dettes de location**

### **Emprunts et dettes financières**

Un emprunt d'une valeur nominale de 100 millions d'euros amortissable sur 5 ans a été contracté le 29 mai 2015 afin de financer l'achat de la marque Rochas réalisé à la même date.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue à échéance trimestrielle constante d'un montant de 5 millions d'euros chacune en principal. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 3 mois et de la marge applicable.

L'emprunt est comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 775 milliers d'euros, conformément à la norme IFRS 9.



## Dettes de location

Le poste « dettes de location » comprend les dettes correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs des contrats de location reconnus à l'actif par application de l'IFRS16. Les principaux contrats de location pris en compte sont les baux relatifs aux locaux du siège à Paris, des bureaux de New York et Singapour et l'entrepôt de stockage à Rouen.

### 3.11.1. Evolution de l'endettement financier

En application de l'amendement IAS 7, les flux relatifs à l'évolution des emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2018	Flux de trésorerie	Flux non-cash			2019
			Acquisitions nettes	Variations de juste valeur	Amortissements	
Emprunt	30 000	(20 000)	-	-	-	10 000
Frais acquisition emprunt	(74)	-	-	-	65	(9)
Swap de taux	181	-	-	(154)	-	27
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>30 107</b>	<b>(20 000)</b>	<b>-</b>	<b>(154)</b>	<b>65</b>	<b>10 018</b>
Dettes de location	260	(3 751)	(58)	15 180	-	11 631
<b>Total endettement financier</b>	<b>30 367</b>	<b>(20 000)</b>	<b>(58)</b>	<b>(154)</b>	<b>65</b>	<b>21 649</b>

### 3.11.2 Ventilation des emprunts, dettes financières et dettes de location par échéances

En milliers d'euros	Total	A – d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	10 018	10 018	-	-
Dettes de location	11 631	3 334	8 297	-
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>21 649</b>	<b>13 352</b>	<b>8 297</b>	<b>-</b>

### 3.11.3. Dispositions particulières

L'emprunt Rochas, contracté en mai 2015, a été adossé à un swap taux fixe, à hauteur de 90 % de la dette sur la durée totale de l'emprunt, garantissant un taux maximal de 2 %.

Au 31 décembre 2019, sur la base d'un notionnel de 10 millions d'euros, une variation positive de 154 milliers d'euros de ce swap a été enregistrée en résultat, le groupe n'appliquant pas la comptabilité de couverture selon IFRS 9. La valeur de marché du swap au 31 décembre 2019 est de 27 milliers d'euros en défaveur de la société.

### 3.11.4. Covenants

Les covenants attachés à l'emprunt Rochas contracté par la société mère sont les suivants :

- Ratio de couverture des frais financiers : EBITDA consolidé / Frais financiers nets consolidés
- Ratio de levier : Endettement consolidé net / EBITDA consolidé

A fin décembre 2019, l'ensemble de ces covenants est respecté. Le niveau actuel des ratios est très éloigné des seuils contractuels, de telle sorte que le Groupe dispose d'une flexibilité financière élevée au regard de ces engagements.

### 3.12. Impôts différés

Les impôts différés représentés principalement par les différences temporaires entre comptabilité et fiscalité, les impôts différés sur les retraitements de consolidation et les impôts différés enregistrés sur la base des déficits reportables se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2018	Variations par réserves	Variations par résultat	2019
<b>Impôts différés actif</b>				
Différences temporaires comptabilité/fiscalité	4 224	-	312	4 536
Provision retraite	179	11	(11)	179
Déficits reportables	376	-	(88)	288
Swap	-	-	-	-
IFRS 16 - droit d'utilisation	-	80	(8)	72
Credit bail	1	-	1	2
Marge interne sur stocks	2 775	-	1 294	4 069
Frais de publicité et promotion	844	-	(146)	698
Autres	80	(80)	-	0
<b>Total impôts différés actif avant dépréciation</b>	<b>8 479</b>	<b>11</b>	<b>1 354</b>	<b>9 844</b>
Dépréciation des impôts différés actifs	(192)	-	(96)	(288)
<b>Total impôts différés actif nets</b>	<b>8 287</b>	<b>11</b>	<b>1 258</b>	<b>9 556</b>
<b>Impôts différés passif</b>				
Frais d'acquisition	556	-	-	556
Actions gratuites	-	(213)	213	-
Taxes prélevées par une autorité publique	210	-	13	223
Frais d'emprunt liés à l'acquisition Rochas	27	-	(22)	5
Activation des charges liées à l'acquisition Rochas	1 677	-	-	1 677
Plus-values sur actions propres	-	177	(177)	0
Dépréciation des actions propres	101	-	(46)	55
Couvertures forward	50	(53)	14	11
Instruments dérivés	11	-	66	77
<b>Total impôts différés passif</b>	<b>2 632</b>	<b>(89)</b>	<b>61</b>	<b>2 604</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>5 654</b>	<b>100</b>	<b>1 197</b>	<b>6 952</b>

### 3.13. Dettes fournisseurs et autres dettes à moins d'un an

#### 3.13.1. Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2018	2019
Fournisseurs composants	22 979	20 019
Autres fournisseurs	51 034	43 645
<b>Total</b>	<b>74 013</b>	<b>63 664</b>

#### 3.13.2. Autres dettes

En milliers d'euros	2018	2019
Avoirs à établir (1)	2 598	6 646
Dettes fiscales et sociales	17 951	15 144
Redevances à payer	9 638	9 322
Instruments de couverture	42	12
Compte courant Interparfums Holding	-	1 752
Autres dettes	796	1 687
<b>Total</b>	<b>31 025</b>	<b>34 563</b>

<sup>(1)</sup> Le poste « avoir à établir » inclus une provision retour de marchandises des clients de la filiale américaine à hauteur de 3 415 milliers d'euros en 2019.

Conformément à la norme IFRS 15, il est précisé que les autres dettes incluent des passifs sur contrat pour des montants non significatifs (moins de 2% des autres dettes).

### 3.14. Instruments financiers

Les instruments financiers selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9 se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Notes	Au coût amorti	31/12/2019		31/12/2018		
			Juste valeur par résultat	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
<b>Actifs financiers non courants</b>							
Immobilisations financières		2 862	-	2 862	2 862	10 674	10 674
Autres actifs financiers non courants	3.4	3 066	-	3 066	3 066	3 566	3 566
<b>Actifs financiers courants</b>							
Clients et comptes rattachés	3.6	93 700	-	93 700	93 700	91 806	91 806
Autres créances	3.7	5 454	-	5 580	5 580	5 639	5 639
Dérivés documentés en couverture		126					
Autres actifs financiers courants	3.8	54 045	-	54 045	54 045	59 276	59 276
Trésorerie et équivalent	3.8	151 624	-	151 624	151 624	153 696	153 696
<b>Passifs financiers non courants</b>							
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.11	-	-	-	-	10 144	10 144
<b>Passifs financiers courants</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	3.13	63 664	-	63 664	63 664	74 013	74 013
Emprunts et dettes financières à moins d'un an <sup>(1)</sup>	3.11	9 956	27	10 018	10 018	20 223	20 223
Autres dettes	3.13	34 551	-	34 563	34 563	31 025	31 025
Dérivés documentés en couverture		12	-	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> La juste valeur des emprunts et dettes financières est évaluée comme la valeur de l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire.

Il n'existe aucune variation de juste valeur enregistrée par capitaux propres.

En application de la norme IFRS 13, les actifs financiers courants et non courants, la trésorerie et équivalents trésorerie et les emprunts et dettes financières sont valorisés sur la base de données observables autre qu'un prix coté sur un marché ou obtenues auprès des établissements financiers (niveau2). La valeur comptable des autres actifs financiers présentés ci-dessus constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

### 3.15. Gestion des risques

Les principaux risques liés à l'activité et à la structure du groupe portent sur l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change pour lesquels le groupe utilise des instruments dérivés. Les autres risques auxquels le groupe pourrait être exposé n'entraînent pas la détermination d'éléments chiffrés significatifs.

#### 3.15.1. Exposition aux risques de taux

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. La politique menée par le groupe a pour but de sécuriser les frais financiers par la mise en place de couvertures, sous forme de contrats d'échanges de taux d'intérêts par l'utilisation de swaps taux fixes. Ces instruments financiers n'ont pas été qualifiés de couverture au regard de la norme IFRS 9. Le Groupe considère, néanmoins, que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition au risque de taux d'intérêt.

#### 3.15.2. Exposition aux risques de liquidité

La position nette des actifs et passifs financiers par échéance se décompose comme suit :

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers non courants	500	2 000	566	3 066
Actifs financiers courants	-	28 456	25 589	54 045
Trésorerie et équivalents	151 624	-	-	151 624
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>152 124</b>	<b>30 456</b>	<b>26 155</b>	<b>208 735</b>
Emprunts et dettes financières	(9 991)	-	-	(9 991)
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>(9 991)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(9 991)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>142 133</b>	<b>30 456</b>	<b>26 155</b>	<b>198 744</b>
Gestion des actifs et passifs (swap)	(27)	-	-	(27)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>142 106</b>	<b>30 456</b>	<b>26 155</b>	<b>198 717</b>

#### 3.15.3. Exposition aux risques de change

Les positions nettes du groupe dans les principales devises étrangères sont les suivantes :

En milliers d'euros	USD	GBP	JPY
Actifs	25 450	5 919	1 228
Passifs	(4 271)	(1 596)	(3)
<b>Exposition nette avant couverture au cours de clôture</b>	<b>21 179</b>	<b>4 323</b>	<b>1 225</b>
Positions nettes couvertes	(16 539)	(3 157)	(861)
<b>Exposition nette après couvertures</b>	<b>4 640</b>	<b>1 166</b>	<b>364</b>

Le groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, principalement sur le Dollar Américain (46,6 % des ventes) et dans une moindre mesure sur la Livre Sterling (5,6 % des ventes) et sur le Yen Japonais (1,3 % des ventes).

- Politique de risques de change

La politique de risque de change du groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant de l'activité réalisée en Dollar Américain, ainsi que les créances commerciales de l'exercice en Dollar Américain, en Livre Sterling et en Yen Japonais.

Pour ce faire, le groupe utilise des contrats de ventes à terme, selon des procédures interdisant toute opération spéculative :

- Toute opération de couverture de change est adossée, en montant et en maturité, à un sous-jacent économique identifié,
- Toute exposition budgétaire identifiée.

Au 31 décembre 2019, le groupe a couvert 65 % de ses créances en Dollar Américain, 54% de ses créances en Livre sterling et 70% de ses créances en Yen Japonais.

- Sensibilité aux risques de change

Une variation de 10 % de la parité Dollar Américain et Livre Sterling contre Euro est un changement de variable de risque pertinent et raisonnablement possible dans une année. Une hausse instantanée des cours de change (Dollar Américain et Livre Sterling) de 10 % conduirait à constater une hausse maximale du chiffre d'affaires de 25,7 millions d'euros et du résultat opérationnel de 20,4 millions d'euros. Une baisse de 10 % de ces mêmes parités aurait un impact symétrique opposé.

#### **3.15.4. Exposition aux risques de contrepartie**

Les instruments financiers et dépôts de trésorerie utilisés par le groupe pour gérer ses risques de taux d'intérêts et de change sont contractés avec des contreparties de premier ordre disposant d'une notation de référence.

## 4. Notes annexes au compte de résultat

### 4.1. Répartition du chiffre d'affaires consolidé par marque

En milliers d'euros	2018	2019
Montblanc	108 773	140 729
Jimmy Choo	99 631	103 498
Coach	84 394	86 477
Lanvin	59 003	52 082
Rochas	34 095	34 546
Boucheron	19 430	18 295
Van Cleef & Arpels	13 610	15 339
Karl Lagerfeld	12 582	13 937
Paul Smith	6 587	5 557
S.T. Dupont	5 682	4 715
Repetto	4 631	2 781
Autres	4 734	4 350
<b>Chiffre d'affaires Parfums</b>	<b>453 152</b>	<b>482 306</b>
Revenus de licences mode Rochas	2 190	1 954
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>455 342</b>	<b>484 260</b>

### 4.2. Coût des ventes

En milliers d'euros	2018	2019
Achats de matières premières, marchandises et emballages	(163 204)	(171 182)
Variation de stocks	14 802	10 736
PLV (Publicité sur le Lieu de Vente)	(2 521)	(3 493)
Salaires	(5 174)	(6 109)
Dotations et reprises amortissement/dépréciations (1)	(1 904)	(3 993)
Location immobilière (1)	(2 054)	(232)
Transport sur achats	(722)	(844)
Autres charges liées au coût des ventes	(320)	(324)
<b>Total coût des ventes</b>	<b>(161 097)</b>	<b>(175 441)</b>

(1) Les variations de ces postes sont relatives à l'application de la norme IFRS16 en 2019.

### 4.3. Charges commerciales

En milliers d'euros	2018	2019
Publicité	(105 409)	(109 538)
Redevances	(33 259)	(36 254)
Salaires	(30 893)	(30 986)
Services fees filiales	(8 243)	(6 712)
Sous-traitance	(7 369)	(6 566)
Transport	(5 063)	(5 854)
Voyages, déplacements, réceptions	(5 046)	(7 577)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations (1)	(5 355)	(4 867)
Impôts et taxes	(3 535)	(3 793)
Commissions	(1 417)	(1 601)
Location immobilière (1)	(1 943)	(560)
Autres charges liées à la fonction commerciale	(2 926)	(2 670)
<b>Total charges commerciales</b>	<b>(210 458)</b>	<b>(216 978)</b>

(1) Les variations de ces postes sont relatives à l'application de la norme IFRS16 en 2019.

### 4.4. Charges administratives

En milliers d'euros	2018	2019
Achats et charges externes	(5 580)	(6 440)
Salaires	(9 044)	(9 411)
Location immobilière (1)	(481)	(118)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations (1)	(979)	(1 466)
Voyages et déplacements	(653)	(603)
Autres charges liées à la fonction administrative	(862)	(734)
<b>Total charges administratives</b>	<b>(17 599)</b>	<b>(18 772)</b>

(1) Les variations de ces postes sont relatives à l'application de la norme IFRS16 en 2019.

### 4.5. Résultat financier

En milliers d'euros	2018	2019
Produits financiers	2 440	2 090
Intérêts et charges assimilées	(1 141)	(1 199)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1 299</b>	<b>891</b>
Pertes de change	(4 996)	(5 095)
Gains de change	5 057	4 288
<b>Total résultat de change</b>	<b>61</b>	<b>(807)</b>
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>1 361</b>	<b>84</b>

## 4.6 Impôts sur les bénéfices

### 4.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2018	2019
Impôt courant France	(15 620)	(17 817)
Impôt courant étranger	(5 502)	(5 437)
<b>Total impôt courant</b>	<b>(21 122)</b>	<b>(23 254)</b>
<b>Impôt non courant</b>	<b>217</b>	
Impôts différés France	917	1 541
Impôts différés étranger	100	(344)
<b>Total impôts différés</b>	<b>1 017</b>	<b>1 197</b>
<b>Total impôts sur les bénéfices</b>	<b>(19 888)</b>	<b>(22 057)</b>

### 4.6.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Plusieurs éléments expliquent la différence entre la charge effective d'impôt et la charge théorique calculée par application sur le résultat avant impôt du taux d'imposition en vigueur en France de 34,43 % pour les années 2018 et 2019.

En milliers d'euros	2018	2019
<b>Base d'imposition</b>	<b>67 549</b>	<b>73 153</b>
Impôt théorique calculé au taux d'imposition de la maison mère	(23 257)	(25 187)
Effet des écarts de taux d'impôts	2 839	3 151
Comptabilisation des produits d'impôts non activés antérieurement	242	-
Ajustements fiscaux	(125)	-
Différences permanentes non déductibles	413	(21)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(19 888)</b>	<b>(22 057)</b>

## 4.7. Résultats par action

En milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultats par action en euros	2018	2019
Résultat net consolidé	47 150	50 633
Nombre moyen d'actions	41 395 363	45 073 082
<b>Résultat net par action <sup>(1)</sup></b>	<b>1,14</b>	<b>1,12</b>
<b>Effet dilutif sur options de souscription d'actions :</b>		
Nombre d'actions complémentaires potentielles	-	-
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	41 395 363	45 073 082
<b>Résultat net par action dilué <sup>(1)</sup></b>	<b>1,14</b>	<b>1,12</b>

<sup>(1)</sup> Retraité des actions gratuites attribuées sur les années 2018 et 2019



## 5. Informations sectorielles

### 5.1. Les métiers

La société ne gérant qu'un seul secteur d'activité en principal, l'activité « Parfums », les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires, le compte de résultat et le bilan du groupe représente donc, essentiellement, l'activité « Parfums ».

L'activité « Mode » représentant l'activité générée par la partie mode de la marque Rochas étant non significative (moins de 0,5 % du chiffre d'affaires du groupe), les éléments du résultat ne sont pas distincts. Les actifs et passifs relatifs à la marque Rochas, au 31 décembre 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	Parfums	Mode	Total
Immobilisations incorporelles - Marque Rochas	86 739	19 086	105 825
Emprunt à moyen terme	8 211	1 807	10 018

Le montant de l'emprunt a été alloué par activité proportionnellement à la répartition des immobilisations incorporelles.

Ces actifs et passifs sont principalement employés en France.

### 5.2. Les secteurs géographiques

Le chiffre d'affaires par secteur géographique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Amérique du Nord	140 122	151 715
Amérique du Sud	35 200	35 023
Asie	64 071	67 883
Europe de l'Est	39 955	42 580
Europe de l'Ouest	91 490	91 576
France	35 008	36 907
Moyen Orient	43 197	51 172
Afrique	4 109	5 450
<b>Chiffre d'affaires Parfums</b>	<b>453 152</b>	<b>482 306</b>
<b>Revenus de licences mode Rochas</b>	<b>2 190</b>	<b>1 954</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>455 342</b>	<b>484 260</b>

## 6. Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan ci-dessous s'appuie sur la recommandation AMF N°2010-14 du 6 Décembre 2010.

#### 6.1.1. Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles de la société

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	2018	2019
Minima garantis sur redevances de marque	Minima contractuels de redevances dus quel que soit le chiffre d'affaires réalisé sur chacune des marques sur l'exercice.	324 810	329 043
Loyers sur locaux du siège (1)	Loyers à venir sur la durée restante des baux commerciaux (3, 6 ou 9 ans).	15 869	-
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique (1)	Minima contractuels de rémunération des entrepôts, dues quel que soit le volume d'affaires réalisé sur l'exercice.	2 013	-
Commandes fermes de composants	Stocks de composants à disposition chez les fournisseurs que la société s'est engagée à acheter au fur et à mesure des besoins de mise en production et dont la société n'est pas propriétaire.	6 528	5 042
<b>Total des engagements donnés liés aux activités opérationnelles</b>		<b>349 220</b>	<b>334 085</b>

(1) Les engagements de loyers et minimas garantis sur l'entrepôt sont inclus dans le bilan depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, date d'entrée en vigueur de la norme IFRS16 relative aux contrats de location.

#### 6.1.2. Engagements hors bilan donnés liés aux activités financières de la société

Le montant de l'engagement sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2019 s'élève à 18 500 milliers de Dollar Américain, 2 700 milliers de Livre Sterling et 105 000 milliers de Yen Japonais.

#### 6.1.3. Engagements donnés par échéance au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	Total	A – d'1 an	1 à 5 ans	5 ans et +
Minima garantis sur les redevances de marque	329 043	30 279	131 966	166 798
Commandes fermes de composants	5 042	5 042	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>334 085</b>	<b>35 321</b>	<b>131 966</b>	<b>166 798</b>

Les échéances sont définies en fonction de la durée des contrats (contrats de licences, de logistique...).

#### 6.1.4. Engagements reçus

Le montant de l'engagement sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2019 s'élève à 16 539 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain, 3 157 milliers d'euros pour les couvertures en Livre sterling et 861 milliers d'euros pour les couvertures en Yen Japonais soit un total d'engagements de 20 557 milliers d'euros.

#### 6.2. Accords de licence

	Contrat	Date de début de concession	Durée	Date de fin
S.T. Dupont	Origine	Juillet 1997	11 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2006	5 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2011	6 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2017	3 ans	Décembre 2019
	Renouvellement	Janvier 2020	1 an	Reconductible
Paul Smith	Origine	Janvier 1999	12 ans	-
	Renouvellement	Juillet 2008	7 ans	-
	Renouvellement	Juillet 2017	4 ans	Décembre 2021
Van Cleef & Arpels	Origine	Janvier 2007	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2019	6 ans	Décembre 2024
Jimmy Choo	Origine	Janvier 2010	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2018	13 ans	Décembre 2031
Montblanc	Origine	Juillet 2010	10 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2016	5 ans	Décembre 2025
Boucheron	Origine	Janvier 2011	15 ans	Décembre 2025
Repetto	Origine	Janvier 2012	13 ans	Décembre 2024
Karl Lagerfeld	Origine	Novembre 2012	20 ans	Octobre 2032
Coach	Origine	Juin 2016	10 ans	Juin 2026
Kate Spade	Origine	Janvier 2020	10 ans et 6 mois	Juin 2030

En juin 2019, les sociétés Interparfums et Kate Spade ont signé un accord de licence parfums, mondial et exclusif d'une durée de 10 ans et 6 mois à compter de janvier 2020.

Dans le cadre de cet accord, Interparfums assurera la création, la production et la distribution de nouvelles lignes de parfums et de produits dérivés. Ces produits seront distribués dans les grands magasins, parfumeries et duty free, ainsi que dans les points de vente de la marque Kate Spade New-York, à partir de l'automne 2020.

#### 6.3. Marques en propre

##### Lanvin

Fin juillet 2007, la société Interparfums a acquis la propriété des marques Lanvin pour les produits de parfums et de maquillages auprès de la société Jeanne Lanvin.

Les sociétés Interparfums et Lanvin ont conclu un accord d'assistance technique et créative pour le développement de nouveaux parfums, effectif jusqu'au 30 juin 2019 et fonction des niveaux de vente. La société Lanvin bénéficie d'une option de rachat des marques, exerçable au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

##### Rochas

Fin mai 2015, Interparfums a procédé à l'acquisition de la marque Rochas (parfums et mode) auprès de la société The Procter & Gamble Company.

Cette transaction a porté sur la totalité des noms et enregistrements de marques Rochas (Femme, Madame, Eau de Rochas,...), principalement dans les classes 3 (parfums) et 25 (mode).

## 6.4. Données sociales

L'évolution des effectifs sur l'année est liée à la croissance de l'activité.

### 6.4.1. Effectifs par département

Présents au	31/12/2018	31/12/2019
Direction générale	2	4
Production & Opérations	43	48
Marketing	55	62
Export	71	77
France	44	41
Finances & Juridique	54	61
Rochas mode	7	7
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>300</b>

### 6.4.2. Effectifs zone géographique

Présents au	31/12/2018	31/12/2019
France	206	218
Amérique du nord	55	64
Asie	15	18
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>300</b>

### 6.4.3. Charges de personnel

En milliers d'euros	2018	2019
Salaires	29 061	30 226
Charges sociales	10 577	10 759
Participation	3 710	3 840
Attributions gratuite d'actions de performance	911	1 778
<b>Total charges de personnel</b>	<b>44 259</b>	<b>46 603</b>

Par ailleurs, pour l'année 2019, un montant de 644 milliers d'euros a été versé par la société au titre de la retraite complémentaire par capitalisation des cadres.

## 6.5. Informations relatives aux parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle entre la société mère et ses filiales d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

### 6.5.1. Comité de direction

Les membres du comité de direction ont des responsabilités en termes de stratégie, direction et contrôle. Ils sont titulaires d'un contrat de travail et perçoivent à ce titre une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Salaires et charges sociales	6 679	7 314
Coût des paiements en actions	337	571

La rémunération totale brute des trois mandataires sociaux est constituée de :

En milliers d'euros	2018	2019
Salaires bruts	2 028	2 076
Avantages en nature	19	19
Cotisation retraite complémentaire	44	45
	<b>2 105</b>	<b>2 140</b>

Les dirigeants, M. Philippe Benacin et M. Jean Madar, co-fondateurs de la société Interparfums SA sont également dirigeants et actionnaires majoritaires de la société mère Interparfums Inc.

### 6.5.2. Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ont des responsabilités en termes de stratégie, conseil, croissance externe et contrôle. Seuls les administrateurs externes perçoivent des jetons de présence se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2018	2019
Jetons de présence perçus <sup>(1)</sup>	180	146

<sup>(1)</sup> calculés en fonction de la présence effective à chacun des Conseils d'Administration

### 6.5.3. Relations avec la société mère

Les comptes de la société Interparfums SA et de ses filiales, par l'intermédiaire de leur société mère Interparfums Holding, sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la société Interparfums Inc. - 551 Fifth Avenue - New York NY 10176, Etats-Unis. Il n'existe pas de transactions significatives entre Interparfums SA et Interparfums Inc ou Interparfums Holding.

## 6.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes porté au compte de résultat relatif au contrôle légal des comptes se décompose comme suit :

En milliers d'euros	MAZARS				SFECO & FIDUCIA AUDIT			
	2018	%	2019	%	2018	%	2019	%
<b>Commissariat, certification des comptes et examen des comptes individuels et consolidés</b>								
Emetteur	310	67%	330	71%	100	100%	103	100%
Filiales intégrées globalement	145	31%	129	28%	-	-	-	-
<b>Services autres que la certification des comptes</b>								
Emetteur	8	2%	8	2%	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	25	-	28	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>463</b>	<b>100%</b>	<b>467</b>	<b>100%</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>103</b>	<b>100%</b>

Les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) sont relatifs à des attestations, établies à la demande de la société, sur les covenants pour les banques et le chiffre d'affaires pour nos concédants ou nos fournisseurs. Conformément à la réglementation en vigueur, ces missions ont été approuvées par le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

## 6.7. Evénements postérieurs à la clôture

Néant